

Chapeau, les filles!

Marie Nguyen
Techniques de
pilote d'aéronefs
Cégep de Chicoutimi



10^e anniversaire
Concours 2005-2006

À gagner :

- Des prix de 1 000 \$ à 5 000 \$
- Des stages rémunérés
- Des séjours professionnels en France
- Des prix régionaux de 500 \$ à 1 000 \$

Inscrivez-vous à votre établissement d'enseignement
ou consultez le site suivant :

www.mels.gouv.qc.ca/chapeau

Québec 



Merci aux partenaires :

- ➔ Centrale des syndicats du Québec
- ➔ Commission de la construction du Québec
- ➔ Commission de la santé et de la sécurité du travail
- ➔ Confédération des syndicats nationaux
- ➔ Emploi-Québec
- ➔ Fédération des commissions scolaires du Québec
- ➔ Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- ➔ INEO, Salon Éducation
- ➔ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- ➔ Ministère de la Culture et des Communications
- ➔ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- ➔ Ministère des Transports
- ➔ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- ➔ Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- ➔ Office franco-québécois pour la jeunesse

Bienvenue au nouveau partenaire :

- ➔ Fédération des cégeps

Cet organisme remettra un prix de 2 000 \$ à une étudiante de la formation technique qui fréquente un établissement d'enseignement collégial public (voir le volet 15).

10^e anniversaire

Pour la 10^e année consécutive, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport invite les jeunes filles et les femmes inscrites à un programme d'études de la formation professionnelle et technique menant à l'exercice d'une profession ou d'un métier traditionnellement masculins à participer au concours *Chapeau, les filles!* Ce concours vise à faire connaître la diversification des choix de carrière des femmes et à encourager celles qui sortent des sentiers battus à persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Afin de célébrer le 10^e anniversaire du concours, des retrouvailles auront lieu et diverses activités souligneront cet anniversaire dans le but de marquer les progrès des femmes dans des domaines où elles sont sous-représentées.

Le concours *Chapeau, les filles!* se tient dans toutes les régions du Québec, au secondaire, au collégial et dans les établissements d'enseignement privé. Le Secteur de la formation professionnelle et technique et de la formation continue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport organise ce concours qui se déroule sous la responsabilité des directions régionales.

On peut participer à ce concours de deux façons : à l'échelle régionale, en rédigeant une lettre de présentation (voir la section 3), ou à l'échelle nationale, en ajoutant à la lettre de présentation un court texte en réponse aux questions qui se rapportent aux volets ciblés.

Chapeau, les filles!

Un concours valorisant

Malgré l'augmentation du nombre de femmes dans des programmes d'études menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin, le taux de féminité en formation professionnelle se situe à 11 % et à un peu moins de 20 % en formation technique. La concentration des femmes dans des filières de formation typiquement féminines se répercute sur la composition de la main-d'œuvre. Ainsi, sur le marché du travail, ces femmes demeurent confinées dans les emplois typiquement féminins¹. Or, ces emplois sont souvent caractérisés par des conditions d'exercice difficiles (précarité, temps partiel, etc.) et des salaires inférieurs à ceux versés aux hommes qui travaillent dans des domaines à prédominance masculine.

Toutefois, en général, le salaire obtenu par les diplômées des programmes menant à l'exercice d'un métier traditionnellement masculin est supérieur à celui des diplômées des programmes à prédominance féminine². C'est pourquoi la diversification des carrières demeure, pour les femmes, la clé de voûte d'une insertion professionnelle réussie.

Pour inciter les jeunes filles et les femmes à élargir leur choix de formation et à dépasser les modèles traditionnels liés aux stéréotypes sexuels, le concours *Chapeau, les filles!* récompense celles qui osent sortir des sentiers battus. Des prix variant de 500 \$ à 1 000 \$ seront accordés dans toutes les régions du Québec grâce au soutien financier des entreprises, des ministères et organismes gouvernementaux et des syndicats qui forment le partenariat de *Chapeau, les filles!* Ces mêmes partenaires offrent des prix nationaux d'une valeur de 1 000 \$ à 5 000 \$ qui seront attribués à certaines des finalistes recommandées par les directions régionales.

« Le concours n'est pas une mise en valeur des filles... mais plutôt la valorisation d'une situation qui n'est pas assez répandue. »

Citation tirée du rapport de recherche *Sortir des sentiers battus*.

¹ Comité avisier Femmes en développement de la main d'œuvre, *Les femmes et le marché de l'emploi. La situation économique et professionnelle des Québécoises*, mars 2005, 62 p.

² Source : Enquêtes *Relance au secondaire et Relance au collégial* (situation des diplômés au 31 mars 2004) du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

³ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Sortir des sentiers battus. Le cheminement de femmes qui optent pour un métier traditionnellement masculin*. Abrégé du rapport de recherche et pistes d'action, 2005, p. 16.

Chapeau, les filles!

Objectifs

- Valoriser les femmes qui choisissent une profession ou un métier traditionnellement masculins.
- Récompenser leurs efforts.
- Donner des modèles de réussite féminins.
- Inciter les femmes à faire des choix de carrière non stéréotypés.
- Aider les étudiantes à surmonter des problèmes spécifiques liés à leur condition de minoritaires au sein d'un groupe à prédominance masculine.

Concours *Chapeau, les filles!* : un événement important

« Outre la reconnaissance, le concours a des répercussions sur la persévérance scolaire et l'insertion professionnelle ». Voilà ce qu'affirment les femmes ayant répondu à un sondage sur le concours *Chapeau, les filles!*³ C'est pourquoi il est important que le personnel scolaire favorise la participation au concours et y accorde une grande visibilité ainsi qu'à ses résultats.

En outre, ce même sondage démontre qu'il faudrait mettre davantage à contribution les lauréates des années antérieures afin d'intéresser d'autres femmes aux métiers traditionnellement masculins.

Ces dernières peuvent devenir des mentores aussi bien pour faire connaître aux jeunes femmes les choix de carrière possibles que pour soutenir celles qui souhaitent poser leur candidature au concours. On peut les joindre dans le site Internet suivant : www.mels.gouv.qc.ca/chapeau

Remise des prix

Les prix régionaux seront remis au cours de cérémonies officielles qui auront lieu dans chaque région du Québec au printemps 2006.

Le gala national clôturera le concours le 8 mai 2006.

Aide aux lauréates

Placement étudiant du Québec (PEQ) offrira des services-conseils en matière de recherche d'emploi et favorisera les rencontres entre les lauréates et les employeurs potentiels.





SECTION 1

Conditions de participation

- ➔ La candidate doit avoir fréquenté, en 2005-2006, un établissement du réseau des commissions scolaires, un cégep ou un établissement d'enseignement privé au Québec et être inscrite, à temps plein, à l'un ou l'autre des programmes retenus dans la liste qui se trouve à la fin de la présente brochure.
- ➔ La candidate doit être de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente et être résidente du Québec depuis au moins un an.
- ➔ Il n'y a aucune limite d'âge pour participer au concours. Toutefois, des conditions particulières peuvent s'appliquer pour certains volets, notamment le volet 4, Séjours professionnels en France. Il faut donc lire attentivement les conditions de participation décrites dans la présente brochure.
- ➔ Les lauréates des années antérieures ne sont pas admissibles.
- ➔ Une candidate peut postuler à plusieurs volets nationaux mais ne peut remporter plus d'un prix national.
- ➔ Pour être recommandée aux volets nationaux, il faut être lauréate régionale. Toutefois, pour ce qui est des volets 2, 7 et 8, une finaliste régionale pourrait être recommandée, si aucune lauréate ne répond aux critères spécifiques de ces volets.

Attention! Certaines conditions particulières peuvent être mises en place par les comités régionaux. Renseignez-vous auprès de la personne responsable du concours dans votre établissement scolaire ou à votre direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

SECTION 2 Dossier de candidature

La candidate doit présenter les pièces suivantes :

- 1 le formulaire d'inscription dûment rempli (inclus dans la présente brochure);
- 2 une lettre de présentation de deux pages au maximum (voir la section 3 – Lettre de présentation);
- 3 un texte complémentaire d'une page, pour les personnes qui posent leur candidature à un volet national;
- 4 une recommandation de l'établissement scolaire (remplir l'espace prévu à cette fin dans la présente brochure);
- 5 une copie du relevé de compétences ou du bulletin délivré par l'établissement scolaire.

Outre les textes écrits, aucune autre pièce (objet, photo, document spécial, etc.) ne sera acceptée pour l'évaluation de la candidature.

SECTION 3 Lettre de présentation

Normes de présentation :

- ➔ la lettre n'excède pas deux pages;
- ➔ elle est rédigée à un interligne et demi;
- ➔ elle est imprimée sur une feuille blanche de 21,5 cm sur 28,0 cm;
- ➔ les marges du texte (haut, bas, gauche et droite) doivent avoir un minimum de 1,5 cm;
- ➔ on doit utiliser la police de caractères Arial (11 points) et justifier le texte.

La lettre de présentation doit contenir l'information suivante pour répondre aux critères de sélection (voir la section 4) :

- 1 **Présentation personnelle et choix d'une profession ou d'un métier occupés traditionnellement par des hommes**
 - a) Quelles sont les étapes marquantes de votre cheminement personnel, scolaire ou professionnel?
 - b) D'où vient votre intérêt pour une profession ou un métier traditionnellement masculins?
- 2 **Aptitudes et stratégies pour se maintenir dans un domaine à prédominance masculine**
 - a) Quelles sont les aptitudes personnelles qui vous permettront de vous épanouir dans un métier ou une profession où les femmes sont en minorité?

- b) Quelles sont les stratégies que vous utilisez pour favoriser votre réussite dans une profession ou un métier traditionnellement réservés aux hommes?

3 Connaissance de la profession ou du métier choisi et projets d'avenir

- a) Décrivez la profession ou le métier choisi, les tâches à accomplir et les conditions d'exercice.
- b) Quels sont vos projets d'avenir au regard de la profession ou du métier que vous avez choisi?

4 Action personnelle ou réalisation professionnelle

Quelles sont les actions ou réalisations qui mettent en lumière votre engagement (scolaire, social ou communautaire) en rapport avec la formation ou le métier choisi?

5 Motifs de participation au concours

Quels sont les motifs qui vous incitent à participer au concours et pourquoi votre candidature devrait-elle être retenue?

SECTION 4

Critères de sélection

Les dossiers de candidature seront jugés selon les critères suivants :

- remise d'un dossier complet;
- qualité de la présentation;
- respect des normes de présentation;
- clarté des textes présentés;
- authenticité et effet persuasif des textes;
- pertinence des motifs de participation au concours;
- rendement scolaire;
- recommandation favorable de l'établissement scolaire.

SECTION 5

Étapes et échéancier

- 1 Les participantes préparent leur dossier et remettent le tout à la direction de l'établissement scolaire fréquenté.
- 2 Les établissements scolaires font parvenir les dossiers retenus aux comités régionaux avant le 10 février 2006. Les lauréates régionales sont choisies par ces comités qui recommandent également des candidatures pour les prix nationaux (deux candidatures par volet national peuvent être proposées, soit l'une à la formation professionnelle et l'autre à la formation technique).
- 3 Les candidatures aux volets nationaux seront évaluées en mars 2006 par des comités composés des partenaires du concours.
- 4 Les prix régionaux seront remis à l'occasion de cérémonies officielles qui se dérouleront en avril 2006, et les prix nationaux seront décernés au moment du gala *Chapeau, les filles!*, en mai 2006.

Chapeau, les filles!



VOLET 1 :

Agriculture, pêches et alimentation

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'agriculture, des pêches ou de l'alimentation, qui réponde aux questions suivantes :

- *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation?*
- *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 2 :

Agriculture et pêches

Agriculture DEP

Gestion et exploitation d'entreprise agricole DEC

Production de bovins de boucherie DEP

Production laitière DEP

Production porcine DEP

Technologie du génie agromécanique DEC

SECTEUR 3 :

Alimentation et tourisme

Boucherie de détail DEP

VOLET 2 : Environnement

Le **ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** offre un prix de 2 000 \$ qui sera attribué à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle.

Un stage rémunéré d'une valeur approximative de 5 000 \$ sera proposé à la meilleure candidate inscrite à la formation technique. Ce stage, d'une durée de douze à quinze semaines, doit s'inscrire dans le cadre du programme d'études de la lauréate ou lui permettre d'obtenir les unités nécessaires pour l'obtention du diplôme après qu'une entente aura été conclue entre le Ministère et l'établissement d'enseignement. La lauréate doit s'assurer que l'établissement qu'elle fréquente reconnaîtra le stage. En lieu et place du stage, le Ministère remettra à la lauréate, au choix de celle-ci, un prix de 2 000 \$.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la protection de l'environnement, qui réponde aux questions suivantes :

- ➔ *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans le domaine de l'environnement?*
- ➔ *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 2 :

Agriculture et pêches

- Production de bovins de boucherie DEP
- Production laitière DEP
- Production porcine DEP

SECTEUR 6 :

Chimie et biologie

- Assainissement de l'eau DEC
- Conduite de procédés de traitement de l'eau DEP
- Environnement, hygiène et sécurité au travail DEC
- Procédés métallurgiques DEC
- Techniques de génie chimique DEC
- Techniques de procédés chimiques DEC
- Technologie du génie civil DEC
- Technologie du génie industriel DEC

SECTEUR 15 :

Mines et travaux de chantiers

- Extraction de minerai DEP

VOLET 3 : Ressources naturelles et faune

Le **ministère des Ressources naturelles et de la Faune** accorde deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle de même qu'à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des ressources naturelles ou de la faune, qui réponde aux questions suivantes :

- ➔ *Comment les compétences acquises en cours de formation vous permettront-elles de vous impliquer professionnellement dans les domaines liés aux ressources naturelles ou à la faune?*
- ➔ *Quels sont vos engagements actuels dans le domaine?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 :

Bâtiment et travaux publics

- Arpentage et topographie DEP
- Technologie de la géomatique DEC

SECTEUR 8 :

Environnement et aménagement du territoire

- Protection et exploitation de territoires fauniques DEP
- Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique DEC
- Techniques d'aménagement et d'urbanisme DEC
- Techniques du milieu naturel DEC

SECTEUR 12 :

Foresterie et papier

- Abattage et façonnage des bois DEP
- Abattage manuel de débardage forestier DEP
- Affûtage DEP
- Aménagement de la forêt DEP
- Classement des bois débités DEP
- Pâtes et papier - Opérations DEP
- Sciage DEP
- Technologie de la transformation des produits forestiers DEC
- Technologie forestière DEC
- Technologies des pâtes et papiers DEC
- Travail sylvicole DEP

SECTEUR 15 :

Mines et travaux de chantier

- Exploitation DEC
- Extraction de minerai DEP
- Forage au diamant DEP
- Géologie appliquée DEC
- Minéralurgie DEC
- Opération d'équipement de traitement de minerai DEP

Chapeau les filles!



VOLET 4 : Séjours professionnels en France

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Emploi-Québec proposent quatre séjours de perfectionnement professionnel en France. Ces prix seront attribués aux meilleures candidatures; il y aura deux gagnantes au secondaire et deux au collégial.

Les lauréates recevront une bourse de 1 000 \$ qui leur permettra de faire un stage en milieu de travail ou des visites professionnelles. À la bourse s'ajoutent le billet d'avion aller-retour Montréal-Paris, les services de préparation au stage et d'accueil à Paris, ainsi que le paiement des assurances.

Organisés par l'OFQJ, les visites ou les stages se dérouleront dans des organismes ou des entreprises de France (excluant les départements et territoires d'outre-mer) dont le secteur d'activité est connexe à la formation des lauréates.

Conditions

Pour être admissibles au volet 4, les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours (voir les sections 1, 2 et 3) et être :

- ➔ âgées de 18 à 35 ans au moment du stage;
- ➔ diplômées (au plus tard le 30 juin 2006) de l'un des programmes d'études retenus (voir la liste dans la présente brochure);
- ➔ de nationalité canadienne ou posséder le statut de résidente permanente;
- ➔ résidentes du Québec depuis au moins un an.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles indiquent les raisons pour lesquelles elles désirent effectuer un stage en France en répondant aux questions suivantes :

- ➔ *Quels sont les motifs ou les objectifs qui vous incitent à faire un stage en France?*
- ➔ *Quelles retombées anticipez-vous des points de vue personnel et professionnel?*
- ➔ *Quels sont pour vous les avantages de vivre une telle expérience de stage à l'étranger?*
- ➔ *En quoi êtes-vous la candidate idéale pour vivre ce séjour professionnel en France?*

VOLET 5 : Esprit d'entreprise

Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation accorde deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique qui se démarquent par leur esprit d'entreprise.

INEO, promoteur du Salon Éducation de Montréal accorde un prix de 2 000 \$ à une étudiante de la formation technique qui se distingue par son esprit d'entreprise.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2 et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles démontrent l'esprit d'entreprise qui les anime en répondant aux questions suivantes :

- ➔ *Quelles sont vos ambitions et vos motivations quant à la mise sur pied d'une entreprise?*
- ➔ *Quelles qualités personnelles vous permettront de réaliser votre projet?*

VOLET 6 : Persévérance

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à l'élève de la formation professionnelle et à l'étudiante de la formation technique qui auront démontré la plus grande persévérance dans l'apprentissage d'une profession ou d'un métier traditionnellement réservés aux hommes.

Ce volet vise à souligner la persévérance d'une personne dans l'atteinte de ses objectifs professionnels. Les victoires sur les handicaps physiques ou sociaux ne correspondent pas à l'esprit du volet. La persévérance peut être démontrée de diverses façons. Exemples : suivre des cours de mise à niveau; surmonter des obstacles particuliers (éloignement, maternité, responsabilités familiales, stéréotypes, etc.); faire des choix de vie qui permettent de poursuivre des études, etc.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, dans lequel elles démontrent la persévérance dont elles ont fait preuve dans l'apprentissage de leur profession ou de leur métier, en répondant aux questions suivantes :

- ➔ *Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face et comment les avez-vous surmontés?*
- ➔ *Quels moyens avez-vous pris pour persévérer et maintenir vos objectifs professionnels? Expliquez votre cheminement.*



VOLET 7 : Communauté culturelle

La **Confédération des syndicats nationaux (CSN)**, en collaboration avec la **Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ)** et la **Fédération des employées et employés de services publics (FEESP)**, offre deux prix de 1 000 \$ à une personne se désignant comme faisant partie d'une communauté culturelle ou à une autochtone qui a choisi d'exercer une profession ou un métier traditionnellement masculin. Ces prix seront attribués à la meilleure candidate inscrite à la formation professionnelle et à la meilleure candidate inscrite à la formation technique.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de l'intégration des femmes des communautés culturelles aux professions ou aux métiers traditionnellement masculins, qui réponde aux questions suivantes :

- *En tant que membre d'une communauté culturelle, quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?*
- *Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?*
- *Qu'est-ce qui vous a incitée à choisir une profession ou un métier à prédominance masculine?*

VOLET 8 : Équité

La **Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)** offre deux prix de 2 000 \$. Ces prix seront attribués à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique ayant déjà occupé un emploi à statut précaire. Par « statut précaire », on entend du travail à temps partiel, sur appel, à forfait, temporaire, etc. Les candidates doivent avoir décidé de se diriger ou de se réorienter volontairement et après mûre réflexion vers une profession ou un métier traditionnellement occupés par des hommes.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire à toutes les conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, traitant de leurs expériences personnelles dans des emplois à « statut précaire » ainsi que de leurs expériences passées, actuelles ou éventuelles d'engagement syndical, social ou bénévole, et répondre à chacune des questions suivantes :

- *Pourquoi avez-vous choisi de vous diriger ou de vous réorienter vers une profession ou un métier traditionnellement masculins?*
- *Comment votre expérience et votre formation vous aideront-elles :*
 - *à bien vous intégrer dans le milieu de travail et à conserver votre emploi?*
 - *à améliorer votre situation ainsi que les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses?*

VOLET 9 : Technologies de pointe

Le **ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève de la formation professionnelle ainsi qu'à une étudiante de la formation technique.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des technologies de pointe, qui réponde aux questions suivantes :

- *Quels sont, selon vous, les obstacles qui freinent l'entrée massive des filles dans le domaine des technologies de pointe?*
- *Quels sont, selon vous, les meilleurs moyens à prendre pour encourager les filles à choisir une carrière dans le domaine des technologies de pointe?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes suivants :

SECTEUR 1 :

Administration, commerce et informatique
Soutien informatique DEP
Techniques de l'informatique DEC

SECTEUR 9 :

Électrotechnique
Avionique DEC
Électromécanique de systèmes automatisés DEP
Installation et réparation d'équipement de télécommunication DEP
Technologie de conception électronique DEC
Technologie de l'électronique DEC
Technologie de l'électronique industrielle DEC
Technologie de systèmes ordinés DEC
Technologie physique DEC

SECTEUR 10 :

Entretien d'équipement motorisé
Entretien d'aéronefs DEC

SECTEUR 11 :

Fabrication mécanique
Conduite de machines industrielles DEP
Conduite et réglage de machines à mouler DEP
Dessin industriel DEP
Fabrication de moules ASP
Mise en œuvre de matériaux composites DEP
Montage de câbles et de circuits DEP
Montage de structures en aérospatiale DEP
Montage mécanique en aérospatiale DEP
Techniques d'usinage DEP
Techniques de construction aéronautique DEC
Techniques de génie mécanique DEC
Technologie du génie industriel DEC
Tôlerie de précision DEP
Usinage sur machines-outils à commande numérique ASP

SECTEUR 14 :

Mécanique d'entretien
Mécanique d'entretien en commandes industrielles ASP
Mécanique d'entretien préventif et prospectif industriel ASP

Chapeau, les filles!



VOLET 10 : Santé et sécurité au travail

La **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à l'élève inscrite à la formation professionnelle et à l'étudiante inscrite à la formation technique qui auront démontré les meilleures connaissances dans la mise en œuvre de méthodes de prévention ou dans l'utilisation des outils servant à la prévention des lésions professionnelles.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème de la prévention et de la sécurité au travail, qui réponde aux questions suivantes :

- ➔ *Quelle contribution (application de certaines méthodes, utilisation d'outils, transmission de connaissances, etc.) avez-vous apportée au domaine de la santé et de la sécurité au travail qui aurait eu pour conséquence de sensibiliser les travailleuses ou les travailleurs ou d'améliorer leurs conditions de travail en général?*
- ➔ *Comment concevez-vous la profession ou le métier que vous avez choisi dans une perspective de santé et de sécurité au travail?*
- ➔ *Comment les connaissances acquises au cours de votre formation contribueront-elles à éliminer les risques de lésions professionnelles et à prévenir les maladies professionnelles?*



VOLET 11 : Métiers de la construction

La **Commission de la construction du Québec** offre un prix de 2 000 \$ à une élève de la formation professionnelle qui est inscrite à l'un des programmes d'études menant à l'exercice d'un métier ou d'une occupation de l'industrie de la construction.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des métiers de la construction, qui réponde aux questions suivantes :

- ➔ *Quels sont les obstacles auxquels vous avez dû faire face?*
- ➔ *Vous a-t-on encouragée dans votre démarche? Si oui, de quelle façon?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 :

Bâtiment et travaux publics

Arpentage et topographie DEP
Briquetage-maçonnerie DEP
Calorifugeage DEP
Carrelage DEP
Charpenterie-menuiserie DEP
Mécanique de protection contre les incendies DEP
Montage et installation de produits verriers DEP
Peinture en bâtiment DEP
Plâtrage DEP
Plomberie-chauffage DEP
Plongée professionnelle AEC
Pose de revêtements de toiture DEP
Pose de revêtements souples DEP
Pose de systèmes intérieurs DEP
Préparation et finition de béton DEP
Réfrigération DEP
Restauration de maçonnerie ASP

SECTEUR 9 :

Électrotechnique

Électricité de construction DEP
Installation et entretien de systèmes de sécurité DEP
Montage de lignes électriques DEP

SECTEUR 10 :

Entretien d'équipement motorisé

Mécanique d'engins de chantier DEP

SECTEUR 14 :

Mécanique d'entretien

Mécanique d'ascenseurs DEP
Mécanique industrielle de construction et d'entretien DEP

SECTEUR 15 :

Mines et travaux de chantier

Conduite d'engins de chantier DEP
Conduite d'engins de chantier nordique DEP
Conduite de grues DEP
Forage et dynamitage DEP

SECTEUR 16 :

Métallurgie

Chaudronnerie DEP
Ferblanterie-tôlerie DEP
Montage d'acier de structure DEP
Pose d'armature du béton DEP
Serrurerie de bâtiment DEP
Soudage haute pression DEP
Soudage-montage DEP

Chapeau les filles!



VOLET 12 : Transports

Le **ministère des Transports** accorde deux prix de 2 000 \$ à une élève de la formation professionnelle ainsi qu'à une étudiante de la formation technique.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, sur le thème des transports, qui réponde aux questions suivantes :

- ➔ *Quel est, à votre avis, le principal défi dans le domaine des transports d'aujourd'hui?*
- ➔ *En quoi votre formation vous prépare-t-elle à relever ce défi?*

En outre, les candidates doivent être inscrites à l'un des programmes d'études suivants :

SECTEUR 7 : Bâtiment et travaux publics

Arpentage et topographie DEP
Technologie de la géomatique DEC
Technologie du génie civil DEC

SECTEUR 8 : Environnement et aménagement du territoire

Techniques d'aménagement et d'urbanisme DEC

SECTEUR 10 : Entretien d'équipement motorisé

Mécanique d'engins de chantier DEP
Mécanique de véhicules légers DEP
Mécanique de véhicules lourds routiers DEP

SECTEUR 15 : Mines et travaux de chantier

Conduite d'engins de chantier DEP
Conduite d'engins de chantier nordique DEP
Conduite de grues DEP

SECTEUR 17 : Transport

Information aérienne DEP
Navigation DEC
Techniques de la logistique
du transport DEC
Techniques de pilotage d'aéronefs DEC
Transport par camion DEP

VOLET 13 : Continuité

Le **ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport** offre deux prix de 2 000 \$ qui seront attribués à une élève inscrite à la formation professionnelle et à une étudiante inscrite à la formation technique qui auront fait de la formation professionnelle et technique leur premier choix de carrière. Pour être admissibles à ce volet, les candidates doivent être âgées de 19 ans ou moins au moment de leur inscription. Elles devaient être inscrites, l'année précédente, en formation générale au secteur des jeunes ou au secteur des adultes ou dans un programme de formation professionnelle, ou encore être inscrites, deux années auparavant, en formation générale, au secteur des jeunes ou au secteur des adultes.

L'objectif de ce volet est de donner une chance aux jeunes filles qui ont peu d'expérience sur le marché du travail tout en valorisant la formation professionnelle et technique comme premier choix de formation.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

Les comités régionaux vérifieront les candidatures soumises afin qu'elles soient conformes à l'exigence mentionnée ci-dessus.

NOTE : Seule la lettre de présentation est requise pour ce volet.



VOLET 14 :

Prix de la Fédération des Commissions scolaires du Québec à une élève de la formation professionnelle

La **Fédération des commissions scolaires du Québec** accorde un prix de 2 000 \$ à une lauréate régionale issue du réseau des commissions scolaires qui se sera démarquée par l'excellence de sa candidature.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui réponde aux questions suivantes :

- *Quels seraient les moyens à prendre pour encourager les filles, voire faciliter leur accès aux professions ou métiers traditionnellement réservés aux hommes?*
- *Que signifie pour vous devenir lauréate au concours Chapeau, les filles? Selon vous, quels bénéfices retirerez-vous de cette reconnaissance sur le plan scolaire, personnel, professionnel et social?*



VOLET 15 :

Prix de la Fédération des cégeps à une étudiante de la formation technique

La **Fédération des cégeps** accorde un prix de 2 000 \$ à une lauréate régionale issue d'un établissement d'enseignement collégial public qui se sera démarquée par l'excellence de sa candidature.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui réponde aux questions suivantes :

- *Quels moyens proposeriez-vous aux collèges pour inciter les filles à entreprendre des études dans des domaines traditionnellement masculins?*
- *Une fois le diplôme obtenu, comment pourrait-on, selon vous, faciliter l'intégration des filles dans les secteurs du marché du travail à prédominance masculine?*



VOLET 16 :

Grands Prix du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport attribue deux grands prix de 5 000 \$ à une élève de la formation professionnelle et à une étudiante de la formation technique qui se distinguent par la qualité de leur dossier. L'excellence des candidatures sera évaluée au regard de l'engagement personnel dans la promotion des métiers traditionnellement masculins. L'engagement n'est pas mesuré par le nombre de personnes rejointes mais plutôt par la qualité de l'action posée.

Conditions

Les candidates doivent satisfaire aux conditions générales du concours décrites aux sections 1 et 2, et présenter une lettre selon les normes indiquées à la section 3.

De plus, elles doivent rédiger un texte complémentaire d'une page au maximum, qui réponde aux questions suivantes :

- ➔ *Croyez-vous avoir déjà influencé ou pouvoir influencer dans l'avenir d'autres femmes quant à leur choix de carrière dans un métier traditionnellement masculin ou à leur persévérance dans ces domaines?*
- ➔ *Si oui, décrivez cette influence et les moyens utilisés ou à utiliser pour y parvenir.*

Liste des programmes d'études retenus pour le concours Chapeau les filles! 2005-2006

SECTEUR 1 :

Administration, commerce et informatique

Gestion d'une entreprise spécialisée de la construction ASP
Soutien informatique DEP
Techniques de l'informatique DEC

SECTEUR 2 :

Agriculture et pêches

Aquiculture DEP
Arboriculture-élagage DEP
Gestion et exploitation d'entreprise agricole DEC
Grandes cultures DEP
Pêche professionnelle DEP
Production acéricole DEP
Production de bovins de boucherie DEP
Production horticole DEP
Production laitière DEP
Production porcine DEP
Réalisation d'aménagements paysagers DEP
Techniques d'aquaculture DEC
Techniques équine DEC
Technologie de la production horticole et de l'environnement DEC
Technologie du génie agronomique DEC
Technologie des productions animales DEC
Transformation des produits de la mer DEC

SECTEUR 3 :

Alimentation et tourisme

Boucherie de détail DEP
Techniques du tourisme d'aventure DEC

SECTEUR 4 :

Arts

Photographie DEP
Photographie DEC
Taille de pierre DEP
Techniques de design industriel DEC
Techniques des métiers d'art
Voie de spécialisation :
- Ébénisterie artisanale DEC
- Lutherie DEC
Techniques professionnelles de musique et chanson DEC

SECTEUR 5 :

Bois et matériaux connexes

Ébénisterie DEP
Fabrication en série de meubles et de produits en bois ouvré DEP
Finition de meubles DEP
Gabarits et échantillons ASP
Modelage DEP
Rembourrage artisanal DEP
Rembourrage industriel DEP
Techniques du meuble et d'ébénisterie DEC

SECTEUR 6 :

Chimie et biologie

Assainissement de l'eau DEC
Conduite de procédés de traitement de l'eau DEP
Environnement, hygiène et sécurité au travail DEC
Techniques de génie chimique DEC
Techniques de procédés chimiques DEC

SECTEUR 7 :

Bâtiment et travaux publics

Arpentage et topographie DEP
Briquetage-maçonnerie DEP
Calorifugeage DEP
Carrelage DEP
Charpenterie-menuiserie DEP
Découpe et transformation du verre DEP
Dessin de bâtiment DEP
Entretien de bâtiments nordiques DEP
Entretien de systèmes de tuyauterie industrielle DEP
Entretien et réparation de caravanes DEP
Entretien général d'immeubles DEP
Intervention en sécurité-incendie DEP
Mécanique de machines fixes DEP
Mécanique de protection contre les incendies DEP
Montage et installation de produits verriers DEP
Peinture en bâtiment DEP
Plâtrage DEP
Plomberie et chauffage DEP
Pose de revêtements de toiture DEP
Pose de revêtements souples DEP
Pose de systèmes intérieurs DEP
Préparation et finition de béton DEP
Réfrigération DEP

Réparation d'appareils

au gaz naturel ASP
Restauration de maçonnerie ASP
Sécurité incendie DEC
Technologie de l'architecture DEC
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment DEC
Technologie de la géomatique DEC
Technologie de la mécanique du bâtiment DEC
Technologie du génie civil DEC

SECTEUR 8 :

Environnement et aménagement du territoire

Protection et exploitation de territoires fauniques DEP
Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique DEC
Techniques d'aménagement et d'urbanisme DEC
Techniques du milieu naturel DEC

SECTEUR 9 :

Electrotechnique

Avionique DEC
Électricité d'entretien DEP
Électricité de construction DEP
Électromécanique de systèmes automatisés DEP
Installation et entretien de systèmes de sécurité DEP
Installation et réparation d'équipement de télécommunication DEP
Liaison en réseau d'équipement bureautique ASP
Montage de lignes électriques DEP
Réparation d'appareils électroménagers DEP
Réparation d'appareils électroniques audiovisuels DEP
Réparation de magnétoscopes et de caméscopes ASP
Service technique d'équipement bureautique DEP
Technologie de conception électronique DEC
Technologie de l'électronique DEC
Technologie de l'électronique industrielle DEC
Technologie de systèmes ordonnés DEC
Technologie physique DEC

PROGRAMME D'ÉTUDES

SECONDAIRE COLLÉGIAL

NOM DU PROGRAMME D'ÉTUDES

DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DU PROGRAMME D'ÉTUDES

DÉBUT : _____ FIN : _____

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FRÉQUENTÉ

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

NUMÉRO, RUE

VILLE

CODE POSTAL

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

AVEC INDICATIF RÉGIONAL

(____) _____ - _____

À REMPLIR PAR LA CANDIDATE

JE DÉSIRE M'INSCRIRE AUX VOILETS NATIONAUX SUIVANTS :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Volet 1 Agriculture, pêches et alimentation | <input type="checkbox"/> Volet 10 Santé et sécurité au travail |
| <input type="checkbox"/> Volet 2 Environnement | <input type="checkbox"/> Volet 11 Métiers de la construction |
| <input type="checkbox"/> Volet 3 Ressources naturelles et faune | <input type="checkbox"/> Volet 12 Transports |
| <input type="checkbox"/> Volet 4 Séjours professionnels en France | <input type="checkbox"/> Volet 13 Continuité |
| <input type="checkbox"/> Volet 5 Esprit d'entreprise | <input type="checkbox"/> Volet 14 Prix de la Fédération des commissions scolaires du Québec |
| <input type="checkbox"/> Volet 6 Persévérance | <input type="checkbox"/> Volet 15 Prix de la Fédération des cégeps |
| <input type="checkbox"/> Volet 7 Communauté culturelle | |
| <input type="checkbox"/> Volet 8 Équité | |
| <input type="checkbox"/> Volet 9 Technologies de pointe | |

SIGNATURE DE LA CANDIDATE

DATE

Année Mois Jour

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU CONCOURS DANS L'ÉTABLISSEMENT

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU CONCOURS DANS L'ÉTABLISSEMENT

DATE

Année Mois Jour

FORMULE DE CONSENTEMENT

Je consens à ce que mon texte soit transmis à des tiers aux fins d'évaluation pour l'obtention d'un prix, en faire un résumé qui sera publié ou de promotion des résultats du concours.

Signature : _____ Date : _____

RECOMMANDATION

À FAIRE REMPLIR PAR UN MEMBRE DE L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (un seul formulaire par candidate)

ÉCHELLE D'ÉVALUATION

(cochez en fonction de l'échelle proposée) : 1 = Passable 2 = Bien 3 = Excellent

1 2 3

1 COMPÉTENCES SCOLAIRES

Résultats scolaires

2 COMPÉTENCES PERSONNELLES

Capacité d'adaptation

Créativité

Esprit d'équipe

Ténacité, persévérance

3 COMPÉTENCES PARTICULIÈRES

(signalez les réalisations professionnelles ou les engagements personnels de la candidate)

RECOMMANDATION

J'ai pris connaissance du texte soumis dans le cadre du concours *Chapeau, les filles!* et j'appuie la candidature de :

NOM DE LA CANDIDATE

NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE QUI RECOMMANDE

SIGNATURE

DATE

Année Mois Jour

English version available upon request. Pour obtenir plus d'information sur le concours *Chapeau, les filles!* et son volet scientifique *Excellence Science* ou sur les professions et métiers traditionnellement masculins, consultez le site Internet à l'adresse suivante : www.mels.gouv.qc.ca/chapeau ou écrivez à chapeaulesfilles@mels.gouv.qc.ca

Chapeau, les filles!



Catherine Aubé
**Plomberie
et chauffage**

Centre de formation professionnelle
Samuel-de-Champlain



10^e anniversaire Concours 2005-2006

À gagner :

- Des prix de 1 000 \$ à 5 000 \$
- Des stages rémunérés
- Des séjours professionnels en France
- Des prix régionaux de 500 \$ à 1 000 \$

Inscrivez-vous à votre établissement d'enseignement
ou consultez le site suivant :

www.mels.gouv.qc.ca/chapeau

Québec 